

Le Petit Journal

Administration, Rédaction, Annonces, 61, rue Lafayette, Paris (8^e)
Téléphones : Rédaction... 401-76 - 401-77 - 401-78
Administration... 401-67 - 401-74 - 401-75

ABONNEMENTS SEINE ET SEINE-ET-OISE
TROIS MOIS... 5 FR.
SIX MOIS... 9 FR.
UN AN... 16 FR.

5 cent. Directeur : CHARLES PREVET 5 cent.
Le Supplément Illustré... 5 cent.
Le Plein Air, Revue des Sports... 10 cent.
La Mode... 10 cent.

ABONNEMENTS ÉTRANGER
6 FR. TROIS MOIS... 8 FR.
12 FR. SIX MOIS... 12 FR.
24 FR. UN AN... 24 FR.

SAMEDI 5 FÉVRIER 1910
38 - SAINT-AGÈS - 629
QUARANTE-HUITIÈME ANNÉE (NUMÉRO 17,207)

L'ASSOCIATION FRANÇAISE pour le développement des travaux publics institute un Concours en vue de rechercher les moyens d'éviter le retour des inondations

L'Association française pour le développement des travaux publics, vient de décider, sur l'initiative de son Président, M. Charles Prevot, qu'elle ferait un appel immédiat à toutes les bonnes volontés, à toutes les intelligences et à toutes les compétences, pour rechercher les moyens les plus propres à éviter le retour des immenses désastres qui désolent encore Paris et la région parisienne. A côté des causes générales telles que le débâtement, l'assèchement des étangs et des mares, le drainage des terres, etc., il est évident que l'endiguement de la Seine dans la traversée de Paris, a eu pour effet de surélever encore le plan des eaux et d'accroître les inondations en amont et en aval.

Le percement de grandes baies dans les murs d'endiguement, les nombreux travaux souterrains exécutés depuis plusieurs années et en cours d'exécution, le réseau des égouts, ont aidé d'autre part à l'inondation de plusieurs quartiers de la ville.

L'Association française pour le développement des travaux publics a décidé de créer un certain nombre de prix en espèces et de décerner des médailles pour perpétuer entre les mains de ceux qui en bénéficieraient, le souvenir de leur généreuse collaboration.

Les dessins et projets qui accompagneront les mémoires seront exposés dans une des salles de la Société des

Ingenieurs civils de France, et une discussion sur ces mémoires sera ouverte dans un Congrès organisé spécialement dans ce but et dont les séances se tiendront dans le même hôtel.

Les questions à traiter sont les suivantes :

- Causes de l'inondation ;
- Causes de la rapidité de la crue ;
- Moyens généraux proposés pour éviter son retour ;
- Moyens généraux proposés pour éviter l'inondation : 1° de Paris ; 2° des lignes souterraines ; 3° des égouts ; 4° des lignes de chemin de fer ;
- Moyens proposés pour assurer en toutes circonstances l'évacuation des eaux d'égout ;
- Moyens proposés pour assurer les communications entre Paris et de Paris avec les départements ;
- Moyens proposés pour assurer l'alimentation de Paris ;
- Moyens proposés pour éviter la traversée de Paris par les masses d'eau qui proviennent de la crue des affluents.

L'Association française pour le développement des travaux publics demandera aux pouvoirs publics de prendre en considération les projets qui auront été retenus.

Prière d'adresser toutes les communications au siège de l'Association ; 35, rue Le Peletier, à Paris.

UN DRAME A VAUGIRARD

Dans un accès de jalousie, un brave ouvrier, vieux soldat, a tué une jeune femme d'un coup de couteau, puis s'est fait justice.

Ils s'étaient connus tous deux dans l'atelier de teinturerie où ils travaillaient ensemble. Lui, ouvrier, elle ouvrière.

Lui, grand et fort, épaules carrées, muscles puissants, visage sympathique et coupé d'une belle moustache blonde ; un bel homme enfin.

Elle, petite brune, un peu maigrichonne,



Martin HAUCK, le meurtrier

mais aux yeux vifs et intelligents, était, de prime abord, un peu revêche, mais à la fréquentation on constatait que dans l'intimité elle était loin d'être timide, et ses allures n'étaient point celles d'une femme sévère.

Leur histoire fut l'histoire banale bien souvent racontée ; elle a abouti au dénouement tragique que l'on va lire.

Vers onze heures vingt-cinq, hier matin, M. Neveu, concierge du 3 de la rue de la Procession, sortait de chez lui pour aller acheter du bouillon chez un restaurateur établi au coin de la rue de la Procession et de la rue de Vaugirard, située à deux pas, quand, à peine revenu, il entendit un coup de revolver.

M. Neveu pénétra dans la boutique de teinturerie installée dans la maison et eut, depuis le 8 janvier dernier par une dame Marthe Blondeau, âgée de vingt-neuf ans.

Agé de trente-huit ans, demeurant 46, rue Cler, et employé dans un grand magasin de nouveautés de la rive gauche.

Plusieurs lettres furent découvertes dans son portefeuille, dont l'une adressée au commissaire de police, donnant toute la genèse du drame, dans laquelle M. Hauck déclare qu'il a connu Mme Blondeau alors qu'ils étaient tous deux employés à la teinturerie Haller. Des relations s'établirent entre eux à la date du 25 janvier 1909.

A cette époque, d'après ce que dit M. Hauck dans sa lettre, Mme Blondeau était dans une situation plutôt précaire. Il lui vint en aide et lui offrit quelques bijoux. Mais au bout d'un certain temps, il constata qu'elle n'avait rien fait pour améliorer sa situation, non sans une certaine déconvenue, que son amie pour laquelle il avait une profonde affection le trompait.

Mme Blondeau habitait alors avec ses parents, 10, rue de l'Ancienne-Comédie. Le malheureux employé se vit ensuite abandonner par celle qu'il adorait et qui se moqua de lui, il partit cependant à retrouver avec elle, vers le mois d'octobre dernier, pour se voir finalement quitter peu de temps après, le 1^{er} janvier. A ce moment, Marthe lui fit cadeau d'une fameuse cigarette et d'une lettre qu'elle lui adressait, elle ne savait qu'elle était très malheureuse, mais que sa mère.

Or, l'enquête faite par M. Couille a établi depuis le mois de novembre dernier que Marthe Blondeau habitait rue Dauphine avec un M. Joseph M... A la lettre adressée au commissaire de police était joint un billet ainsi conçu :

« Je désirerais que mon corps ne soit pas autopsié. Je suis un pensionné militaire et comme le gouvernement ne m'a pas payé ma pension depuis le 1^{er} décembre dernier, je compte qu'il aura assez avec mes cent francs pour m'enterrer. »

Le malheureux adressait en outre une autre lettre à sa sœur, Mme Salomé Hauck, lui demandant pardon des ennuis qu'il lui avait causés, et lui abandonnant toutes ses économies, ses vêtements et ses bijoux. Enfin, dans un dernier billet, il écrivait un tailleur, auquel il avait commandé un ardeus de cinquante-cinq francs, il y a quelques jours, « que certain de ne pouvoir en servir, il le priait de bien vouloir retourner à sa sœur l'acompte de trente-cinq francs qu'il avait versé. »

AU DOMICILE DU MEURTRIER
46, rue Cler, à l'hôtel où demeurait Martin Hauck, celui-ci était considéré comme un brave et honnête ouvrier, d'une conduite irréprochable. Dans sa maison, M. Couille a découvert une somme d'argent assez importante, quelques bijoux et un ticket militaire, d'après lequel, après avoir servi dans l'armée allemande, Hauck s'était engagé dans la légion étrangère, d'où il fut relevé en 1907 de ligne.

Après dix années de service, il prit sa retraite proportionnelle et entra chez M. Haller, où il commut sa victime.

CHEZ LA VICTIME
La victime occupait un petit logement de 325 francs, 29, rue Dauphine. Depuis qu'elle s'était établie rue de la Procession, elle n'avait couché que quelques fois chez elle, et il y a quelques jours elle se montra fort étonnée de M. Joseph M... ne fût pas rentré au moment où elle venait pour dîner.

On la croyait mariée, l'annonce de sa mort a fortement ému les personnes qui la connaissent. Au mois d'août dernier, Mme Marthe Blondeau perdait, dans l'accident de Longjumeau, sa petite fille, confiée à son ex-mari, M. Petitbois.

Les cadavres des deux victimes ont été transportés à la Morgue.

APRÈS L'INONDATION Paris et la Banlieue reconquièrent peu à peu leur sol dévasté

On a retrouvé hier le corps de l'un des cantonniers d'Alfortville. — Un nouveau disparu.

L'organisation des secours aux inondés, qui, dès la première heure, a été fort bien conduite, continue à donner de bons résultats. Les réfectoires de bien-être étaient capables de transporter, de rouler, de briser et de détruire.

La photographie que nous reproduisons est, à cet égard, typique. Une me-



L'école improvisée dans l'ancien séminaire de Saint-Sulpice pour les enfants des inondés.

faïence, les dortoirs improvisés, les écoles spéciales pour enfants de sinistrés fonctionnent régulièrement et, dans la mesure du possible, atténuent les conséquences du désastre.

Ce spectacle est réconfortant, comme est à louer aussi la sagesse des Parisiens qui, sans mauvaise humeur, vont se

de paille, véhiculée par l'eau, a franchi des centaines de mètres et renversé des bâtiments sur son passage pour sécher, à Alfortville, bien loin de la prairie où elle avait été éditée.

D'autre part, les affaissements du sol et les éboulements dus au travail souterrain des eaux sont constatés sans arrêt :



L'école improvisée dans l'ancien séminaire de Saint-Sulpice pour les enfants des inondés.

passer des réjouissances traditionnelles du Mardi-Gras, peu en rapport avec la tristesse de l'heure et les légitimes soucis d'hygiène qui sont à l'ordre du jour.

Lorsqu'on voyait, ces jours derniers, du haut des ponts sans arches ou au long des quais garnis par la foule



Alfortville : meule de paille transportée par l'eau à plusieurs centaines de mètres en renversant des bâtiments.

curieuse et anxieuse, la Seine rouler affaîssait de six mètres de long et produisait tout à coup. Et ne voilà-t-elle pas qu'on craint pour la sécurité de la

LA MÉDAILLE DE 1870-71

Les délégués des sociétés militaires et patriotiques de la Gironde, qui avaient été reçus, mercredi matin, par M. Briand, président du Conseil, ont été présentés, hier matin, à M. Albert Sarraut, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, par M. Chaumet, député de Bordeaux.

M. Lassaigne, président des Engagés volontaires de 1870-71, a rendu compte au sous-secrétaire d'Etat de la démarche qu'il avait faite auprès de M. Briand, et lui a remis une copie de la requête adressée à M. Briand.

Après en avoir pris connaissance, M. Sarraut a répondu que, partisan de la médaille, ainsi qu'il l'avait toujours été, et que temps à Lézignan, il s'appliquait à faire partager son sentiment à tous ses collègues du Cabinet.

GRÈCE ET TURQUIE

La Grèce ajourne la réunion de son assemblée nationale et les puissances se disposent à intervenir de nouveau dans la question crétoise.

Les derniers télégrammes, parvenus de Constantinople et d'Athènes, signalent une légère détente dans la situation créée par l'attitude de la Turquie en vue de la participation des Crétois aux travaux de la future assemblée nationale-constituante de Grèce.

La Porte, en effet, a reçu communication des déclarations faites par le président du Conseil des ministres grec au corps diplomatique. D'après ces déclarations, l'Assemblée Nationale se réunira le 1^{er} décembre prochain. Dans l'intervalle, il y aurait lieu, pour les puissances protectrices, d'intervenir auprès des Crétois pour qu'ils s'abstiennent d'envoyer des députés à l'Assemblée Nationale.

Le ministre grec des Affaires étrangères a donné au ministre de Turquie des assurances sur la continuation des relations d'amitié et de bon voisinage entre la Grèce et la Turquie.

Le ministre de Grèce à Constantinople, M. Gryparis, a fait à la Porte des déclarations analogues. On assure, dans les cercles officiels, que les puissances protectrices ont décidé de prendre d'énergiques mesures à l'égard des Crétois, dans le cas où ceux-ci enverraient des députés à Athènes.

D'après des informations parvenues à la Porte, les consuls des puissances protectrices, à la Canée, auraient fait des démarches auprès du gouvernement crétois, touchant l'assistance des consuls aux procès qui figurent des étrangers.

Deux notes officieuses, communiquées à la presse anglaise confirment ces dispositions. La première a trait à l'attitude des puissances dans la question crétoise et insiste sur leur unanimité entendue à ne pas tolérer un acte aussi provocateur que celui qui consisterait à envoyer des députés crétois à Athènes. La seconde affirme que les bruits de préparatifs guerriers tant en Turquie qu'en Grèce ou en Bulgarie sont démentis et que les mouvements de troupes signalés constituent « les manœuvres des temps ordinaires et ne menacent personne ».

Il est vrai que cette seconde note ajoute que, toutefois, l'armée turque est prête à toutes les éventualités ; mais, étant données l'attitude des puissances protectrices et la croyance que le gouvernement grec ne désire pas du tout l'envoi de députés crétois à Athènes, on a le sentiment qu'il n'y aura pas lieu de craindre des mesures qui déchaîneraient une infraction aux droits souverains de la Turquie.

En un mot, si ce n'est pas encore l'entente absolue, c'est du moins la détente.

DU SANG

A peine M. Neveu avait-il fait un pas dans la boutique qu'il reculait épouvanté : à ses pieds, le corps étendu sur le sol, les bras en croix, la face tournée vers le parquet, gisait, dans un énorme mare de sang, s'étendant sur presque toute la surface du sol, la teinturière, Mme Blondeau, la tête à peu près détachée du tronc par une énorme blessure d'où le sang s'écoulait encore.

Un peu plus loin, entre la boutique et l'arrière-boutique, servant de chambre à coucher, un autre cadavre gisait sur le dos, le long du côté droit du corps se trouvait un revolver à cinq coups et à balles blindées.

L'homme, qui était grand et fort, vivait encore, mais exhalait des râles d'agonie. M. Neveu, qui connaissait à peine son locataire, ignorait complètement l'identité de celui qu'il trouvait étendu non loin d'elle et baignait également dans son sang.

Il sortit aussitôt et appela au secours. Deux gardiens de la paix du quinzième arrondissement arrivèrent et procédèrent aux premières constatations en présence d'un médecin qui ne put que constater le décès de Mme Blondeau et faire transporter le corps de l'homme à l'hôpital Necker.

Dans la rue, des voisins, étonnés par le coup de revolver qu'ils avaient entendu, s'amusèrent en groupe devant la porte de la boutique, puis reculant épouvantés par la quantité de sang répandu partout et souillant de taches rouges et de maculatures un costume abandonné sur le comptoir du magasin et que, vraisemblablement, devait tenir Mme Blondeau au moment du drame.

CONSTATATIONS JUDICIAIRES

M. Couille, commissaire de police du quartier Necker, vint à son tour, accompagné du docteur Lefèvre, médecin du commissariat, et le même constat fut fait : crime de l'impasse Ronsin, — pour procéder aux constatations judiciaires.

Les phases du drame furent rapidement rétablies par l'habile magistrat qui trouva aux côtés de Mme Blondeau un énorme couteau catalan dont la lame ne mesure pas moins de seize centimètres de long sur une largeur de trois centimètres.

Le docteur Lefèvre constata que l'homme venait de mourir un peu avant l'arrivée de la voiture des ambulances urbaines qui devait l'emmener à l'hôpital. Il releva sur le côté droit du visage de Mme Blondeau une longue et profonde estafilade qui vraisemblablement fut la première blessure dont fut atteinte la jeune femme. Au-dessous du même côté, sur le cou, une blessure encore plus profonde et rejoignant, à deux centimètres près, une troisième blessure située exactement sur la nuque et qui, au moment de l'assassinat, fut la dernière et la plus terrible.

L'homme avait dû frapper avec une rage et une énergie terribles. Il s'était tiré une seule balle blindée dans la tempe droite. La blessure, très nette, laissait couler de la matière cérébrale.

Dans un petit sac à main, M. Couille découvrit toute une correspondance intime et marquée du magistrat apprit, en même temps que ce jugement avait été rendu à la suite d'un premier jugement en date du 2 mai 1905, par la 9^e Chambre correctionnelle et condamnant Mme Petitbois à quinze jours de prison pour adultère.

UN HOMME DE PRÉCAUTION

M. Couille trouva ensuite dans les poches de l'inconnu des papiers établissant son identité et montrant qu'on se trouve en présence du corps de M. Martin Hauck,

PROPOS D'ACTUALITÉ

Carnaval d'été

Nous devrions bien nous débarrasser une fois pour toutes de ce sentimentalisme étroit qui nous fait constamment sacrifier l'intérêt général à l'intérêt de quelques-uns.

Ainsi, j'ai entendu des gens protester parce que le préfet de police avait décidé d'interdire les contes le mardi gras, cette mesure allait porter préjudice à un certain nombre de gagnés-petits.

En bien oui, c'est entendu, des marchands de confetti sont de braves gens, pas riches, et il est regrettable de leur faire perdre une bonne occasion de bénéfices... Mais quoi ?... si respectables que soient les intérêts des marchands de confetti, il y a quelque chose de plus respectable encore, c'est la santé de Paris. Et songez que ces petits papiers jetés à profusion sur des chaussées poluées, soulevées dans l'air des poussières malsaines, nous serions bien avancés d'avoir favorisé l'industrie des confettis, si des dangers de contagion devaient s'ensuivre.

De deux maux, il faut choisir le moindre... et ne jamais regretter de l'avoir choisi.

La vérité, c'est que tout cela est pu fort bien s'arranger à la satisfaction des intérêts de tous. Il est si facile de décrire tout simplement que les fêtes du carnaval seraient remises à plus tard... Personne, en ce moment, n'a le cœur à la joie, et la température ne se prête ni aux divertissements publics... Alors, pourquoi se gêner avec le calendrier ?... Il nous faut la mauvaise farce de nous amener les jours gras, cette année, en plein cœur de l'hiver. Quel besoin avons-nous de le suivre dans ses fantaisies ?

Au surplus, Paris ne serait pas la première ville de France qui agrair ainsi. Dans la plupart de nos villes du Nord, où les fêtes du carnaval sont généralement gâtées par le mauvais temps, on a institué pour les remplacer un « carnaval d'été ». Ce jour-là, les mascarades sont permises, on organise des cortèges et la joie populaire se répand librement par les rues, sous un ciel plus clément que celui de février ou de mars.

On donne empêche notre conseil municipal de décider que tel dimanche du printemps on de l'été sera jour de carnaval, en compensation du triste mardi gras de cette année, et d'autoriser, ce jour-là, les gens qui aiment ce sport, à se jeter à la figure autant de petits papiers multicolores qu'il leur plaira.

Ainsi les Parisiens ne seront pas privés d'une fête traditionnelle ; les marchands de confetti ne perdront pas leurs petits profits, et tout le monde sera content.

A quand le carnaval d'été ?

Jean Lecoq.

LE MONUMENT de la Traversée de la Manche EN AÉROPLANE

Douvres, 4 février.

Aujourd'hui a été élevé le monument commémoratif de la première traversée de la Manche en aéroplane à l'endroit même où Biériot a atterri.

Le monument, offert à l'Aéro-Club d'Angleterre par un simple particulier, comporte la sculpture du monoplan en grand, placé sur un socle portant une inscription.

Lucie et Paul Jouvenin ont été... pendant leur promenade aux Champs-Élysées...

« Tu savais bien que j'en avais envie... » Tu savais bien que j'en avais envie... »

« Tu savais bien que j'en avais envie... » Tu savais bien que j'en avais envie... »

« Tu savais bien que j'en avais envie... » Tu savais bien que j'en avais envie... »

« Tu savais bien que j'en avais envie... » Tu savais bien que j'en avais envie... »

« Tu savais bien que j'en avais envie... » Tu savais bien que j'en avais envie... »

« Tu savais bien que j'en avais envie... » Tu savais bien que j'en avais envie... »

« Tu savais bien que j'en avais envie... » Tu savais bien que j'en avais envie... »

« Tu savais bien que j'en avais envie... » Tu savais bien que j'en avais envie... »

« Tu savais bien que j'en avais envie... » Tu savais bien que j'en avais envie... »

« Tu savais bien que j'en avais envie... » Tu savais bien que j'en avais envie... »

« Tu savais bien que j'en avais envie... » Tu savais bien que j'en avais envie... »

« Tu savais bien que j'en avais envie... » Tu savais bien que j'en avais envie... »

« Tu savais bien que j'en avais envie... » Tu savais bien que j'en avais envie... »

« Tu savais bien que j'en avais envie... » Tu savais bien que j'en avais envie... »

« Tu savais bien que j'en avais envie... » Tu savais bien que j'en avais envie... »

« Tu savais bien que j'en avais envie... » Tu savais bien que j'en avais envie... »

« Tu savais bien que j'en avais envie... » Tu savais bien que j'en avais envie... »

Malgré la grande faiblesse de la Bourse de New-York, notre marché est absolument résisté...

La spéculation, cependant, justement impressionnée par cette tenue dévalorisée de New-York...

Le Comptoir National d'Escompte passe à 913,50. Les Chemins de fer français sont plus faibles...

Le Rio est actif à 1,838, à terme. En Banque, l'obligation de la Compagnie générale de Pérou...

Le Rio est actif à 1,838, à terme. En Banque, l'obligation de la Compagnie générale de Pérou...

Le Rio est actif à 1,838, à terme. En Banque, l'obligation de la Compagnie générale de Pérou...

Le Rio est actif à 1,838, à terme. En Banque, l'obligation de la Compagnie générale de Pérou...

Le Rio est actif à 1,838, à terme. En Banque, l'obligation de la Compagnie générale de Pérou...

Le Rio est actif à 1,838, à terme. En Banque, l'obligation de la Compagnie générale de Pérou...

Le Rio est actif à 1,838, à terme. En Banque, l'obligation de la Compagnie générale de Pérou...

Le Rio est actif à 1,838, à terme. En Banque, l'obligation de la Compagnie générale de Pérou...

Le Rio est actif à 1,838, à terme. En Banque, l'obligation de la Compagnie générale de Pérou...

Le Rio est actif à 1,838, à terme. En Banque, l'obligation de la Compagnie générale de Pérou...

Le Rio est actif à 1,838, à terme. En Banque, l'obligation de la Compagnie générale de Pérou...

Le Rio est actif à 1,838, à terme. En Banque, l'obligation de la Compagnie générale de Pérou...

Le Rio est actif à 1,838, à terme. En Banque, l'obligation de la Compagnie générale de Pérou...

Le Rio est actif à 1,838, à terme. En Banque, l'obligation de la Compagnie générale de Pérou...

Le Rio est actif à 1,838, à terme. En Banque, l'obligation de la Compagnie générale de Pérou...

Le Rio est actif à 1,838, à terme. En Banque, l'obligation de la Compagnie générale de Pérou...

VIANDES (le kilo) - Quantités vendues: 181.543 k. 4. Bœuf, Mouton, Porc, etc.

BEURRES EN MOTTES (le kilo) - Marchands français, étrangers, etc.

ŒUFS (par colis de 1.000) - Bretagne, Normandie, etc.

POISSONS - MAREE - Moulles, Saumon, etc.

RESEIGNEMENTS COMMERCIAUX - Atcools, Vins, etc.

MARCHÉ AUX BESTIAUX - DE LA VILLETTE - Veaux, Moutons, etc.

DEPÊCHES DU HAVRE - Cotons, Laines, etc.

BOURSE DE PARIS - FONDS D'ÉTATS, VILLES, etc.

BOURSE DE PARIS - VALEURS FRANÇAISES (actions), etc.

BOURSE DE PARIS - VALEURS FRANÇAISES (obligations), etc.

BOURSE DE PARIS - VALEURS ÉTRANGÈRES, etc.

BOURSE DE PARIS - OBLIGATIONS DIVERSES, etc.

BOURSE DE PARIS - VALEURS EN BANQUE, etc.

BOURSE DE PARIS - VALEURS EN BANQUE (suite), etc.

BOURSE DE PARIS - VALEURS EN BANQUE (suite), etc.

BOURSE DE PARIS - VALEURS EN BANQUE (suite), etc.

BOURSE DE PARIS - VALEURS EN BANQUE (suite), etc.

BOURSE DE PARIS - VALEURS EN BANQUE (suite), etc.

BOURSE DE PARIS - VALEURS EN BANQUE (suite), etc.

Chronique de la Pêche

Une litige contre le braconnage. — Appel aux 700 sociétés de France et à tous les pêcheurs honnêtes. — Quelques projets. — Que diriez-vous de la caution? — Memento.

Les sociétés de pêche s'agitent beaucoup en ce moment au sujet de la répression du braconnage; il est certain que si l'on n'y avise, il est parfaitement inutile de garder et de poursuivre quand une impunité complète est assurée aux délinquants.

La meilleure défense du braconnier réside dans son insolabilité d'une part, et, d'autre part, dans la profonde indifférence que lui inspire la prison à petite dose.

Je crois qu'on peut prendre les délinquants. C'est une question de police et de mœurs. A nous, dans la presse, de faire l'éducation du public et de réprimer le mal, mais de remèdes précis, il n'en arrive pas assez qu'on m'en soumette.

Ces sociétés sont répandues sur tant de points que toutes les formes de braconnage peuvent par elles être connues, et aussi, ce qui, à leur avis, il serait nécessaire d'inscrire dans la loi et dans les règlements pour assurer un avenir meilleur.

Donc, pour l'instant, deux choses à faire: 1° manifester l'intention de se joindre au mouvement qui se prépare; 2° proposer des moyens d'action.

Ainsi, j'ai déjà parlé de la nécessité évidente d'agir sans délai vis-à-vis des délinquants; mais quoi que l'on fasse, la loi permettra toujours, forcément, oppositions et appels. C'est la base de notre droit français et une incontestable cause de sécurité pour quiconque est poursuivi.

Que dites-vous de la caution? Ça ne me paraît déjà pas si mal. M. le bon vieux temps, c'est progressif. C'est à nous de condamner par défaut et arrive avec le petit papier timbré qui lui donnera le temps de se retourner. Soit, mais alors, donnez du bon argent. Cent francs, deux cents francs qui seront la garantie de la condamnation définitive.

MEMENTO. — On sait de quelles ressources minimes disposent les sociétés de pêche; cependant, la Truite, de Moret, vient de voter une souscription de 500 fr. pour les sinistrés.

A CEUX QUI TOUSSENT

Nous conseillons toujours de sucer quelques bombons de Pâtes REGAUD. Elle calme la toux, facilite l'expectoration, adoucit la poitrine. — 85 ans de SUCCES!

SUBLIMIOR DE HARRIS

Plus de cheveux gris. — 250. — Grand flacon: 250. — Double: 400. — Triple: 600. — Quatre: 800. — Cinq: 1000. — Six: 1200. — Sept: 1400. — Huit: 1600. — Neuf: 1800. — Dix: 2000.

WEDAMES

En cas de troubles menstruels ou irrégularité (sauf le cas), Ecole de l'Institut, 11, rue Lacharrière, Paris.

Bronchite chronique Asthme - Catarrhe

M. LAFONT, retraité de la police de Paris, souffrait d'une bronchite survenue à la suite de rhumes répétés.

Tout opinâtre, nombreux crachats lui arrachant la poitrine, points de côté, douleurs de tête, l'empêchaient de dormir la nuit et de travailler le jour.

Un matin, nous écrivit, je fus obligé de garder la chambre pendant six semaines. Je ne mangais plus, des transpirations m'inquiétaient.

Je fus rapidement sur pied. Je ne toussais plus et me sentais aussi fort qu'avant.

Sirop des Vosges CAZÉ.

N'attendez pas qu'il soit trop tard, que vos bronches fatiguées ne soient plus guérissables.

Attention! N'acceptez rien autre. Ceux qui vous offrent un remplaçant et qui ont intérêt, vous insisteront d'acheter la Véritable Marque.

Qualques-uns des Malades qui ont guéri chaque jour en Cabinet médical de D. OLLIVIER, Rue de Valenciennes, 23 (au 1er étage).

- Polio, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe, etc.

Les départs de D. OLLIVIER, de Paris, sont très nombreux. Ils ont été approuvés par l'Académie Nationale de Médecine de France.

POUDRE ROCHER. — La plus agréable et la plus efficace des Lavures.

NEURALGIES MIGRAINES. — GUERISON PAR LES PILULES ANTIRHEUMATIQUES DE D'ORONIER.



REGENERER LES HOMMES ÉPUIÉS

N'aimeriez-vous pas voir vos amis dire à vous, en vous voyant passer: « Voici un homme vraiment vigoureux! »

Vous, certes, le plus cher désir de l'homme d'aujourd'hui: la perfection morale et physique, la force et la puissance.

Et qui donc pourrait ne pas aimer être vigoureux et se sentir l'égal en puissance corporelle à n'importe quel homme de son âge?

Vous pouvez tous avoir cet esprit si vous le voulez. L'ÉLECTRO-VIGUEUR est la machine qui met en marche les pièces essentielles de la machine qui est votre corps.

AVIS IMPORTANT. — La Maison n'a pas eu, heureusement, à souffrir des inondations à Paris, et elle répond immédiatement à toutes demandes.

CONSULTATIONS ET BROCHURES GRATUITES. Venez consulter nos docteurs, qui vous visiteront consciencieusement et gratuitement.

D' M. C. MACLAUGHLIN, 14, boul. Montmartre, Paris.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS ET D'AMEUBLEMENTS. ALA MAISON DORÉE.

BLANC - TOILIS - TROUSSEAUX. Grande Baisse de prix sur tous ces Articles.

Si vous opérez à la BOURSE, COMPTANT ou au TERME. Vous devez rechercher les facilités et les plus grands profits.

Urinaires. URÈTRE, PROSTATE, VESSIE. Toutes les Maladies. Laboratoire Urologique de Paris.

CAPSULES DE QUININE DE PELLETIER. Les Capsules de Quinine de Pelletier sont souveraines contre les Fièvres, les Malaria, les Paludisme, les Anémies et le Crétinisme.

BEAUTÉ JEUNESSE ÉTERNELLE. Ecrivez à M. NOLLET, 2, rue Amiel, PARIS.

COMPTE COURANTS. La Bourse à la portée de Tous. Par l'ouverture d'un Compte (Versement depuis 100 francs).

Etes-vous abonné à un Journal Financier? Etes-vous entièrement satisfait des renseignements généraux qu'il publie?

Pour faire de bons placements. Et éviter les mauvais il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité.

LES HERBES DE LA SŒUR ANGELE. Préparé par la Sœur Angèle, pharmacienne à Montreuil (Seine).

VINS DE BORDEAUX. Maison de confiance, 50 francs la barrique, 55 francs 1/2.

SI VOUS VOULEZ. Vous adressez à la maison de confiance qui vous envoie gratuitement le prospectus.

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS. Le Gérant: G. LASSEUR.

FEUILLETON du PETIT JOURNAL du 5 Février 1910. 124. TRAHISON! TROISIÈME PARTIE. L'AVENTURE DE JULIEN. IX (Suite). Julien poursuivit: « Non, d'Artigues, je veux pouvoir demander raison, l'épée à la main, insulter et aux calomnies... Ah! Dieu non, je ne renge pas! »

— Tu m'épouvantes... tu me stupéfies... Tu m'as dit toi-même qu'il était dans des termes plus qu'intimes avec Mme de Clavarens. — Je n'en disais même pas assez.

— Et maintenant, six jours pour se mettre en règle avec le chef. Non, mais un qui sera épâté, quand il apprendra que, moi aussi, je crève à la classe! — Qui, ce fut de la stupéfaction. Le maréchal des logis Delaunay qui ne se présentait pas à Saumur.

— Je m'en doute, que vous les avez, maudite tête... ou que vous vous imaginez les avoir... Vous pourriez bien me les dire, peut-être. — Je renonce au métier militaire.

— Mais pourquoi... pourquoi? — Parce qu'il me déplaît de l'avoir commencé sous un nom et de le continuer sous un autre.

— Quelque sottise plaisanterie... qu'on vous aura faite... Si cela s'est produit, en dépit de mes ordres... Je vous garantis, maréchal des logis, que désormais aucun de vos collègues... — Un rougeur avait passé sur le front de Julien.

— Vous irez à Saint-Pol-de-Léon? — Pour n'y passer que fort peu de temps. C'est à Paris que je compte m'établir. — Vous avez... un projet? — On m'a assuré, plusieurs fois, que je possédais les qualités qui, développées par beaucoup de travail, permettent toutes les espérances d'un artiste.